



CONSEIL DE CUB DU 11 JUILLET 2014

Délibération n° 15 Congrès et Expositions de Bordeaux Aéro Défense Support UAV Show

Europe

Clément Rossignol

---

Nous nous abstenons sur cette délibération pour 3 raisons :

La première est une évidence, puisque notre formation politique ayant des principes pacifistes, nous ne souhaitons pas cautionner et financer la promotion d'armes de guerre.

La seconde, peut-être plus complexe est que cette nouvelle technologie se développe très rapidement dans le cadre d'applications civiles et va pouvoir s'ouvrir à tout un chacun.

Tant que l'usage des drones civils restera cantonné à un usage de protection civile encadré, comme la protection du littoral contre le dégazage, la prévention des feux de forêts par exemple, ce sera une véritable plus-value pour notre société. Mais dès lors que chacun pourra louer les services d'un drone en quelques clics sur son smartphone, alors tout deviendra possible et incontrôlable.

Je vous laisse imaginer ce que va rapidement devenir notre quotidien si nous laissons la possibilité à tout public d'envoyer un drone surveiller nos enfants, nos conjoints, nos amis, puis de relier ces informations aux réseaux sociaux, que deviendra notre vie privée ?

Sans parler de la surveillance publique des personnes, puisque les micro-drones peuvent mesurer jusqu'à 2 cm, enregistrer des conversations, prendre des photos à notre insu ect..

Sur un plan visuel, cela peut vous paraître futuriste, mais imaginons notre espace urbain envahi d'objets volants qui les uns livreront par exemple des colis Amazon, les autres repéreront des places de parking, de restaurant, disponibles. Ce futur est une réalité.

Pensons-nous vraiment que dans ces conditions la technologie sera le garant d'une meilleure qualité de vie ??

Il est de notre responsabilité que de limiter la portée de l'usage des drones civils pour un usage raisonnable qui donnera une valeur ajoutée à notre société. C'est pourquoi il nous semble difficile de ne pas soutenir cette filière sans organiser un débat public pour amener d'un côté les collectivités à élaborer une charte d'usage des drones civils et de l'autre les parlementaires à proposer une réglementation pour en limiter certains usages à l'échelle nationale.

Il faut aller vite car ces quelques exemples sont déjà opérationnels et la location de drones

civils est déjà proposée aux USA. Il ne s'agit pas d'un futur lointain, d'un extrait du 5ème élément de Luc Besson, mais bien d'une réalité d'aujourd'hui.

Enfin, troisième raison, il nous semble quelque peu déplacé de subventionner un secteur d'activités qui se porte bien, déjà soutenu par notre ministère de la défense, alors que par ailleurs nous « pinillons » pour soutenir avec quelques milliers d'Euros des associations qui oeuvrent au cœur des compétences de notre collectivité.